



DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Affiché le 02/04/2026

Communauté de Communes du Pays des Paillons

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### **OBJET : Fixation du nombre de Vice-présidents**

*L'an deux mille vingt-six, le mardi trente et un mars, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le mercredi vingt-cinq mars deux mille vingt-six, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.*

**Etaient présents** : Monsieur Cyril Piazza, Mesdames Christine Beille-Tourscher, Martine Brun, Messieurs Gérard Branda, Fabien Guglielmino, Francis Tujague, Madame Céline Duquesne, Messieurs Michel Calmet, Jean-Marc Rancurel, Madame Audrey Legeret, Messieurs Christian Dragoni, Dominique Josse, Madame Sandrine Barralis, Monsieur Albert Philip, Madame Lykke Saviane, Monsieur Alain Alessio, Madame Nadine Ezingear, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Elodie Loretz, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo, Messieurs Gilbert Camous, Daniel Sfecci, Maurice Tamazout, Madame Anaïs Migone, Monsieur Pierre Donadey, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Mesdames Michelle Noero et Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

**Absents** : Monsieur Michel Lottier Madame Evelyne Laborde et Monsieur Jean-Pierre Roch  
Monsieur Christian Dragoni a été nommé secrétaire de séance

### **Délibération n° 26 03 02**

#### **Rapporteur : Monsieur Cyril PIAZZA**

**Vu** l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales et notamment le quatrième alinéa permettant de « *fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif* »,

**Considérant** l'arrêté préfectoral n°265-2025 fixant le nombre à 34 les sièges au sein du conseil communautaire.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président  
après en avoir délibéré,**

**- Décide** de fixer à 9 le nombre de Vice-présidents.

006-240600593-20260331-CC260302-DE  
Reçu le 02/04/2026

**- Autorise le Président à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.**

*Nombre de conseillers en exercice : 34*

*Nombre de présents : 31*

*Nombre de votants : 31*

*Pour : Monsieur Cyril Piazza, Mesdames Christine Beille-Tourscher, Martine Brun, Messieurs Gérard Branda, Fabien Guglielmino, Francis Tujague, Madame Céline Duquesne, Messieurs Michel Calmet, Jean-Marc Rancurel, Madame Audrey Legeret, Messieurs Christian Dragoni, Dominique Josse, Madame Sandrine Barralis, Monsieur Albert Philip, Madame Lykke Saviane, Monsieur Alain Alessio, Madame Nadine Ezingard, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Elodie Loretz, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo, Messieurs Gilbert Camous, Daniel Sfecci, Maurice Tamazout, Madame Anais Migone, Monsieur Pierre Donadey, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan, Mesdames Michelle Noero et Germaine Millo*

*Contre : /*

*Abstention : /*

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE  
C.DRAGONI**

**LE PRÉSIDENT  
C.PIAZZA**